

DAJI/2018/Décision/Tarifs/35

Décision portant approbation des tarifs d'inscription au colloque «1st Franco-Amsud Energy and Environment Meeting»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DÉCISION

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «1st Franco-Amsud Energy and Environment Meeting» organisé par l'Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels (IUSTI).

Ce colloque aura lieu du 18 au 21 mars 2019.

Les tarifs s'élèvent à :

	Inscription jusqu'au 30 novembre 2018	Inscription à compter du 1 ^{er} décembre 2018
Académiques	291,67 € HT / 350 € TTC	333,33 € HT / 400 € TTC
Etudiants	208,33 € HT / 250 € TTC	250,00 € HT / 300 € TTC
Non académiques	333,33 € HT / 400 € TTC	416,67 € HT / 500 € TTC
Accompagnateurs	66,67 € HT / 80,00 € TTC	/
Invités	Gratuité	

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 03 juillet 2018


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

